

M. le PRESIDENT: Je dirai à l'honorable leader des progressistes que, naturellement, lorsque je préside, mes sympathies ne sont acquises à aucun membre ni à aucun parti en particulier. En ce qui le concerne, je n'ai pas besoin d'insister. Il y a une heure environ, l'honorable député de Selkirk (M. Hannesson) m'a envoyé une note disant qu'il aimerait à prendre la parole après l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan). Je lui ai répondu que j'y consentais volontiers. Peu après l'honorable député de Battleford-Nord (M. McIntosh) m'a adressé une note semblable, et je lui ai dit quand viendrait son tour. Ensuite, l'honorable ministre des Chemins de fer (M. Dunning) m'a demandé de se faire entendre après l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges, ce qu'ont accepté les honorables députés de Selkirk et de Battleford-Nord. L'honorable député de Nelson (M. Bird) s'est levé de son siège le premier, et, s'il veut profiter de son droit, il a la parole, mais je crois que, dans les circonstances, comme il vient de le reconnaître, l'honorable député de Selkirk et lui-même luttent pour la même cause dans ce débat, l'incident est clos à la satisfaction de tous.

M. FORKE: Monsieur le président, cette question devrait être réglée d'une manière définitive. Ce n'est qu'un point de règlement. J'ai toujours compris que lorsque monsieur l'Orateur est au fauteuil durant une discussion régulière, il est entendu entre les whips dans quel ordre parleront les députés, l'Orateur ayant une liste des noms, mais c'est la première fois que je constate que le président du comité général ait cette liste sans aucune entente préalable.

M. le PRESIDENT: Je ferai observer à l'honorable député de Brandon (M. Forke) que cette coutume est très ordinaire, que la Chambre siège en comité ou en séance générale, et si des membres envoient leurs noms au président il est parfaitement excusable de suivre cette liste.

M. HANNESSON: Lorsqu'il a été proposé de lever la séance, hier soir, je n'avais pas l'intention de parler parce que je croyais la Chambre si favorable à ce projet que je trouvais inutile d'occuper son attention plus longtemps. Mais ce sujet m'intéresse vivement et les observations d'hier soir et d'aujourd'hui me forcent de dire quelques mots. En 1886, lorsque fut envoyé le fameux télégramme mentionné par le ministre et qui était ainsi conçu: "Hourrah! les rails sont expédiés", la voie projetée du chemin de fer de la baie d'Hudson passait par la circonscription de Selkirk, et aujourd'hui on

[M. Bird.]

voit encore à Warren, (Man.), le dépotoir d'où ont été enlevés les rails. Les descendants des pionniers de Selkirk sont encore dans ce comté. Ils sont venus dans ce territoire par la baie d'Hudson, et les descendants des agents de la baie d'Hudson trouvent leurs foyers en cet endroit. Tous ont vécu dans la région de la baie d'Hudson et ce pays septentrional, et tous sont convaincus que la ligne n'est pas seulement faisable mais qu'elle rapportera des bénéfices et finira par être construite. Si je pensais un seul instant que ce crédit n'allait pas être voté, je manquerais à mon devoir en gardant le silence. Je crois qu'il faut faire quelque chose pour combattre la propagande que l'on fait contre ce chemin de fer, et qui, je regrette de le dire, vient presque uniquement de ce côté-ci de la Chambre à l'exception de l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth).

M. WOODSWORTH: Je ne veux pas que l'on accuse mon discours de propagande contre cette ligne. Dans mes observations, j'ai déclaré que je voterais en faveur du crédit. Je préfère donner mon opinion à ma manière, sans qu'elle soit caractérisée par l'honorable député de l'autre côté.

M. HANNESSON: Les observations de mon honorable ami se passent de commentaires, et je suis sûr qu'il aura de nouveau l'occasion de s'expliquer à ce sujet. Hier soir, j'ai été vivement impressionné par les remarques de mon collègue d'York-Sud (M. Maclean). Il a dit que la destinée du Canada se réaliserait dans le Nord, et c'est ce que je crois fermement. Tout mouvement dans cette direction a été couronné de succès et a profité au pays.

Tous les arguments que j'ai entendus à la Chambre et à l'extérieur contre les possibilités du chemin de fer de la baie d'Hudson sont identiques à ceux qui ont été invoqués contre presque tous les efforts tentés pour implanter notre civilisation et notre colonisation septentrionale. Durant les nombreuses années que la question du chemin de fer de la baie d'Hudson a été discutée, les mêmes raisons ont été données eu sujet de la praticabilité de cette voie ferrée. Il est étonnant que, bien que l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan) semble avoir consacré beaucoup de temps à chercher des renseignements pour montrer que la construction de cette ligne n'est pas exécutable et ne serait pas rémunératrice, il n'ait pu nommer un seul témoin à son appui, à l'exception de M. McLachlan, mal renseigné sous plusieurs rapports, bien qu'il puisse l'être mieux sous d'autres,